



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **NOUVEAU DÉPART POUR LE CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT, DISTRICT EST DE MONTRÉAL**

(Montréal, le 7 février 2008). Les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui desservent le district Est de Montréal (CDEC Ahuntsic-Cartierville, Centre-Nord, Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, Rosemont–Petite-Patrie, CRÉC Saint-Léonard, CDEST et SODEC Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles) ont pris l'initiative de se regrouper à nouveau cette année afin de donner de l'envergure à la finale locale du Concours québécois en entrepreneuriat pour le volet *Création d'entreprise*.

M. Mario Fortin, Directeur général du Cinéma Beaubien, a accepté avec plaisir d'être président d'honneur de l'événement. « Je suis heureux qu'une entreprise d'économie sociale comme la nôtre puisse soutenir les entrepreneurs en démarrage et incite par la même occasion ces derniers à prendre la voie de l'économie sociale ».

Ce concours s'adresse aux femmes et aux hommes de 18 ans et plus qui ont un projet d'entreprise et qui en sont aux premières étapes de la réalisation. En s'inscrivant au Concours, ils s'assurent d'avoir une longueur d'avance en faisant preuve de rigueur et de discipline dans l'élaboration et la rédaction de leur plan d'affaires. Ils s'offrent une notoriété qui ne laisse pas indifférentes les institutions financières et ils se démarquent de la mêlée.

Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, le Concours québécois en entrepreneuriat invite donc les futurs entrepreneurs de l'Est de Montréal à faire le saut dans le milieu des affaires en soumettant leur projet d'ici le 17 mars 2008.

Le volet « création d'entreprise » s'adresse aux futurs entrepreneurs, dont le projet d'affaires est en voie de démarrage et aux dirigeants d'entreprises nouvellement créées dans l'Est de Montréal et ce, dans l'une des catégories suivantes : Bioalimentaire, Commerce, Économie sociale, Exploitation / transformation / production, Innovation technologique et technique ainsi que Services.

## UN CONCOURS EN TROIS TEMPS POUR LE VOLET « CRÉATION D'ENTREPRISE »

Le concours québécois en entrepreneuriat s'inscrit dans une démarche provinciale qui se déroule en trois temps. « Au niveau local, les dossiers déposés pour le volet création d'entreprise seront d'abord évalués par un jury composé de professionnels issus du milieu des affaires et du développement économique » précise M. Marc-André Perron, directeur général de la CDEC Ahuntsic-Cartierville, organisation locale responsable du concours.

Les lauréats du volet local seront proclamés lors d'un gala qui aura lieu le 9 avril prochain au Centre Léonardo DaVinci. Une bourse de 1500\$ sera offerte dans chacune des catégories.

### INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 17 MARS PROCHAIN

Les personnes qui désirent participer doivent s'inscrire en ligne sur le site [www.concours-entrepreneur.org](http://www.concours-entrepreneur.org) avant le 17 mars, 16h. Pour information concernant les critères et modalités d'inscription pour le volet création d'entreprise, contacter M. Daniel Mathieu au (514) 858-1018, poste 26.

-30-

Sur la photo, on reconnaît :

M. Marc-André Perron (Directeur général de la CDEC Ahuntsic-Cartierville),  
M. Jean-François Lalonde (Directeur général de la CDEC Rosemont–Petite-Patrie), M.  
Mario Fortin (Directeur général du Cinéma Beaubien, président d'honneur du CQE  
district Est de Montréal), Mme Véronique Fenocchi (Directrice générale de la CRÉC  
Saint-Léonard) et M. Jean Gauthier (Directeur général de la SODEC RDP-PAT).

Source : Sophie Bourque  
CDEC Ahuntsic-Cartierville  
Tél. : (514) 858-1018, poste 25